

Projet d'accueil : de l'obligation à l'outil pédagogique

Témoignage d'Olivier GEERKENS, Directeur de COALA, membre de la Commission d'agrément ATL

Comme bon nombre d'opérateurs ATL, COALA est amené à faire l'exercice de réflexion/construction du Projet d'Accueil à de nombreuses reprises avec ses équipes. S'agissant d'un travail régulier au vu des différents cadres (EDD, Centres de vacances et AES), animateurs/animatrices ainsi que des lieux concernés par cette obligation, nous avons progressivement peaufiné notre outil « Ascenseur ».



Comme tout beau voyage, le projet d'accueil a autant d'intérêt dans le trajet/processus mis en place que dans le résultat/document rédigé...

Néanmoins, si la 1^{ère} étape se vit naturellement en échanges, partages et discussions, autant faciliter autant que possible sa concrétisation dans sa 2^e étape, la phase de rédaction et de communication.

Le projet d'accueil ¹est composé de deux parties distinctes bien que liées : le ROI et le projet pédagogique². Je dirais même : le projet pédagogique et le ROI. Il ne s'agit pas d'une réplique piquée aux Dupond et Dupont mais une manière de marquer le fait qu'on réfléchit

¹ NDLR : Le terme utilisé dans le Décret Centre de Vacances est « projet pédagogique ».

² NDLR : Quand la législation l'exige.

d'abord au sens de l'action menée au sein de nos accueils (le projet pédagogique) avant d'en préciser l'organisation pratique (le ROI)³ !

Nous avons découvert le concept des « niveaux logiques » de BATESON et DILTS en formation, il y a quelques années. Nous en avons rapidement vu le potentiel pour « nous » et adapté les principes à nos réalités, en particulier, et au secteur de l'ATL, en général.

Valeurs - Convictions - Actions

Les débats menés en équipe permettent à chacun, quelle que soit la méthode utilisée, d'exprimer ce que l'équipe souhaite faire et vivre avec les enfants. Néanmoins, les idées qui en ressortent ne sont pas de même ordre, l'outil propose de les « classer » et les organiser. Les cases sont ainsi complétées au fur et à mesure que les idées arrivent et sont validées.

Ce qui est de l'ordre des **VALEURS**, d'une part. Il s'agit bien souvent de mots chargés de sens, « qui ont de la valeur » pour l'accueillant/accueillante qui s'exprime. Si je vous dis « respect », « autonomie » ou encore « vie collective », j'imagine que cela vous parle...

L'expression de **CONVICTIONS** et de choix pédagogiques, d'autre part. Cela apparaît comme des évidences pour l'équipe mais il est nécessaire de le préciser ! Ces évidences ne sont pas toujours partagées... Ainsi, « L'accueil extrascolaire est prioritairement un service aux enfants ». Une évidence pour COALA ! Et pour votre lieu d'accueil ?

Enfin, il y a les **ACTES** : ce que l'on fait⁴ ! Il s'agit d'identifier ce que toute personne entrant dans le milieu d'accueil, quelle qu'en soit la raison, va pouvoir voir, entendre ou sentir.

Cette organisation des idées ressortant des débats prend la forme d'un **ascenseur**⁵ ! Il y en a deux, côte à côte, comme dans les plus grands hôtels (*Non, pas celui pour les enfants de Durbuy*). Comme tout ascenseur, chacun peut le prendre à l'étage qu'il souhaite (Certains/certaines verbaliseront plus facilement les valeurs... et d'autres ce qu'ils/elles font ou veulent vivre au quotidien). On peut choisir l'ascenseur de gauche ou celui de droite : cela permet d'entendre les formulations négatives comme les positives. Enfin, on peut voyager entre les étages aisément. Monter permet de s'interroger sur le « Pourquoi ? » et descendre permet de questionner le « Comment ? ».

L'exercice s'achève en vérifiant si toute valeur a bien son/ses équivalences concrètes au niveau des actes et, inversement, si toutes les actions sont bien en cohérence avec les valeurs défendues.

Au besoin, il faudra faire le choix d'acter la modification/création de certaines pratiques

³ NDLR : Le ROI peut évoquer des aspects de l'organisation pratique. Cependant, il est davantage un texte qui rassemble de manière claire les droits et obligations des différents partenaires qui le signent. Il s'agit d'une part des personnes qui confient l'enfant, d'autre part les responsables de l'accueil ou le représentant du PO.

⁴ NDLR : aménagement de l'espace, mode d'organisation du lieu d'accueil, propositions d'activités, attitudes des accueillants/accueillantes, ...

⁵ Voir l'annexe 1

et/ou d'une valeur. Il arrive que de nouvelles convictions se formalisent ou se nuancent lors de cette étape...

Rédaction et Communication

Les idées ainsi construites et placées dans l'ascenseur vont s'insérer dans une structure de Projet d'accueil qui réunit tous les projets COALA. C'est bien la structure qui est identique... pas le contenu.

Une structure qui est partagée par d'autres opérateurs puisque nous transférons régulièrement l'outil en formation et lors d'accompagnement d'équipes désireuses de retravailler leur PA.

Cette structure⁶ du document est adaptée au public qui à nos yeux est prioritaire : les adultes qui nous confient les enfants. A nous, par la suite, d'en adapter la forme et de l'implémenter pour les enfants et les animateurs/animateuses qui rejoignent l'équipe en aval de la construction (C'est particulièrement vrai pour les plaines et séjours de vacances).

Le projet d'accueil annonce d'abord les valeurs défendues par le milieu d'accueil. Elles peuvent être « toutes » énumérées mais nous suggérons d'en prioriser 3 maximum. Cette étape de priorisation limitée est aussi gage de discussions en équipe qui permettent à la fois de préciser le projet d'accueil... mais aussi de l'implémenter au sein de l'équipe.

Le texte se poursuit par la formulation des convictions liées aux enfants, aux accueillants/accueillantes, aux parents, au rôle d'un milieu d'accueil en général et de chaque lieu d'accueil en particulier.

La rédaction continue en utilisant la technique des « phrases inductives » : il s'agit de compléter des phrases à l'aide de l'ascenseur.

- « *C'est pourquoi notre structure souhaite...* » en utilisant impérativement un verbe à l'infinitif : on rédige ainsi un objectif concret (qui fait sens) du projet d'accueil

- « *en ...* » en utilisant impérativement un verbe au participe présent pour exprimer comment le milieu d'accueil atteint cet objectif, pratiquement : on en fait ainsi un objectif opérationnel.

ANNEXE 1 : L'ascenseur

ANNEXE 2 : Proposition de structure

⁶ Voir en annexe 2

ANNEXE 2 : Proposition de structure



Projet d'accueil - Proposition de structure

1° le projet

DES VALEURS

« Notre projet d'accueil s'articule autour des valeurs de
et particulièrement celles de ... »

DES AFFIRMATIONS

- « Nous pensons que :
- l'enfant, chaque enfant...
 - la structure d'accueil... (Son rôle, ...)
 - la famille, les parents...
 - les accueillant(e)s..
 - ... »

DES OBJECTIFS ET LES MOYENS POUR LES ATTEINDRE

« C'est pourquoi notre structure souhaite :

- Objectif 1 (Verbe à l'infinif) en Moyen concret 1 (verbe au participe présent)
Moyen concret 2 (verbe au participe présent)
...
- Objectif 2 (Verbe à l'infinif) en Moyen concret 1 (verbe au participe présent)
Moyen concret 2 (verbe au participe présent)
... »

2° le R.O.I. : Organisation quotidienne
Règles de vie
Contexte institutionnel
Encadrement
P.A.F. des parents
...

